COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 28 Nov.-4 Dec. 2015

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Sommaire

Changements Climatiques.....4

- **La COI à la COP21 avec l'AOSIS**
- **Paris COP21. 4 membres de délégation pour la Commission de l'océan Indien**
- **La Commission de l'océan Indien participe à la COP21**
- **Des propositions pour un développement durable réel**
- **La commission de l'Océan indien à la COP 21**
- **La Commission de l'océan Indien à la COP 21: les îles**
- **Premières victimes des changements climatiques**
- **COP21 : voir grand pour sauver les petites îles**
- **COP21 : sur les petites îles, l'urgence climatique est une réalité quotidienne**
- **COP 21 : La Commission de l'Océan Indien se mobilise aussi**
- **COP 21 : Une délégation de la COI présente à Paris**
- **Réflexion sur le changement climatique à Tana : COY 11 : Maurice en force à la conférence des jeunes**
- **COP21 à PARIS : Gurib-Fakim : «Notre survie dépend de la protection de l'environnement »**
- **Une antenne de la Mauritius Oceanography Institute a Rodrigues**

Election Presidentielle au Seychelles.....27

- **SEYCHELLES :PRESIDENTIELLE : Irfan Raman dirige une délégation de la COI**

Réunion des parlementaires de l'océan Indien..28

- **INDIANOCEANIE/Réactivation de l'Assemblée parlementaire de l'Océan Indien**
- **Parlementons**

Pêche.....31

- **Pas de pêche à la langouste en cette fin d'année !**
- **Smartfish – COI : Objectif atteint pour la filière crabe**
- **Filière crabe : les pertes post-captures réduites à 17% de la production**
- **Tanzania sets strategy to end chronic blast fishing**
- **Expert calls for qualitative local fish export process**
- **Students learn why sharks are important in the marine ecosystem**
- Students learn why sharks are important in the marine ecosystem

Energie Renouvelable.....38

- **PwC South Africa sauve le contrat de Proman auprès de la COI**

Témoignages 70 ans
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

La COI à la COP21 avec l'AOSIS

Les îles en première ligne face au changement climatique

28 novembre 2015,

Dans un communiqué diffusé hier, la Commission de l'océan Indien annonce le contenu de sa participation à la Conférence de Paris sur le climat. La COI partagera avec le Secrétariat du Pacifique et la Communauté caribéenne un pavillon dédié aux îles sous l'égide de l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS).



Maurice prévoit de perdre 9 milliards d'ici 2050 à cause des effets du changement climatique, combien à La Réunion ?

La Commission de l'océan Indien (COI) participera à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015.

Cet événement mondial sera l'occasion de faire savoir ce que la COI et ses pays membres (Union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et la France au titre de La Réunion) entreprennent en matière d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique.

La COP21 sera marquée par la signature officielle d'une Déclaration commune COI – Union européenne. Jean Claude de l'Estrac et Miguel Arias Cañete, Commissaire européen à l'Energie et au Climat, signeront, le 7 décembre, cette déclaration élaborée lors du 30ème Conseil des ministres de la COI de mai dernier à Antananarivo. L'espace « Générations climat » sur le site de la COP21 abritera un

pavillon dédié aux îles que la Commission de l'océan Indien partagera avec le Secrétariat du Pacifique et la Communauté caribéenne. Ce pavillon sera le point de rencontre privilégié de tous les délégués des pays insulaires ainsi que des organisations internationales, régionales et non-gouvernementales soucieuses de l'impact des changements climatiques dans les îles particulièrement vulnérables.

La Commission de l'océan Indien participera activement à de nombreux événements
parallèles, notamment ceux qui traitent de la gestion des zones côtières et de l'environnement marin, domaines dans lesquels elle a développé une expertise reconnue.

La délégation de la COI sera composée de Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général, Gina Bonne, chargée de mission « environnement durable et changement climatique », Jean – Baptiste Routier, assistant technique spécialiste des questions et négociations climatiques, Toky Rasoloarimanana, chargée de communication du programme COI – SmartFish.

La COI partagera avec le Secrétariat du Pacifique et la Communauté caribéenne un pavillon dédié aux îles sous l'égide de l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS).
Ce pavillon d'une surface de 160m2 sera disposé dans l'espace public « Générations climat ». Cet espace abritera les stands et pavillons des délégations participant à la COP21. Il a pour vocation d'accueillir des activités et des événements. C'est un lieu convivial d'échanges, de rencontres, de sensibilisation et d'apprentissage autour des enjeux climatiques, des actions en faveur du climat et de lutte contre les effets des dérèglements.

Le pavillon AOSIS sera un lieu de rencontre pour toutes celles et tous ceux qui s'intéressent aux effets des changements climatiques dans les îles. La Commission de l'océan Indien y présentera ses activités qui permettent aux populations de l'Indianocéanie de mieux s'adapter aux conséquences des dérèglements climatiques et à renforcer la résilience des Etats (atténuation et adaptation).

La COI y exposera des panneaux avec infographies, échangera avec le public, les négociateurs et la presse, et sensibilisera aux enjeux climatiques en Indianocéanie. Soucieuse d'impliquer la jeunesse, la COI invitera également les groupes de jeunes de l'océan Indien, dont SYAH et le Réseau climat océan Indien, à venir à la rencontre d'autres groupes de jeunes des Caraïbes et du Pacifique dans ce pavillon. La COI sera partie prenante des activités qui se dérouleront dans ce pavillon géré par le Secrétariat du Pacifique.

http://www.temoignages.re/developpement/changement-climatique/la-coi-a-la-cop21-avec-l-aosis,84667.html

MADAGATE.com

Paris COP21. 4 membres de délégation pour la Commission de l'océan Indien

VENDREDI, 27 NOVEMBRE 2015



Ils ne sont que quatre mais ils représenteront les 5 îles membres de la Commission de l'océan Indien (COI). D'une redoutable efficacité pragmatique, ils seront présents au Sommet COP21 à Paris, avec les bagages qui suivent. Pour prouver que ce ne sera pas un voyage touristique…

Communiqué de presse

Ebène, le 26 novembre 2015 **–** La délégation de la COI qui participera à la COP 21 à Paris, sera composée de **Jean Claude de**

l'Estrac, Secrétaire général; **Gina Bonne**, chargée de mission *«environnement durable et changement climatique»*; **Jean-Baptiste Routier**, assistant technique spécialiste des questions et négociations climatiques; **Toky Rasoloarimanana**, chargée de communication du programme COI-SmartFish.

La Commission de l'océan Indien (COI) participera pleinement à cette Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015.

Cet événement mondial sera l'occasion de faire savoir ce que la COI et ses pays membres (Union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et la France au titre de La Réunion) entreprennent en matière d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique.

La COP21 sera marquée par la signature officielle d'une Déclaration commune COI-Union européenne. Jean Claude de l'Estrac et Miguel Arias Cañete, Commissaire européen à l'Energie et au Climat, signeront, le 7 décembre, cette déclaration élaborée lors du 30ème Conseil des ministres de la COI de mai dernier à Antananarivo.

L'espace *« Générations climat »* sur le site de la COP21 abritera un pavillon dédié aux îles que la Commission de l'océan Indien partagera avec le Secrétariat du Pacifique et la Communauté caribéenne. Ce pavillon sera le point de rencontre privilégié de tous les délégués des pays insulaires ainsi que des organisations internationales, régionales et non-gouvernementales soucieuses de l'impact des changements climatiques dans les îles particulièrement vulnérables.

La Commission de l'océan Indien participera activement à de nombreux événements parallèles, notamment ceux qui traitent de la gestion des zones côtières et de l'environnement marin, domaines dans lesquels elle a développé une expertise reconnue.



**les projets ISLANDS, SmartFish, Biodiversité et ENERGIES sont financés par l'Union européenne ; le projet Gestion durable des zones côtières de l'océan Indien est financé par le Fonds français pour l'environnement mondial ; et le programme MESA, dont la COI est responsable du volet « gestion et suivi des zones marines et littorales », est mis en œuvre par l'Union africaine sur financement européen. A noter que la COI a conduit, de 2011 à 2014, le projet Risques naturels, financé par l'Agence française de développement, qui a permis*

d'améliorer les capacités régionales de prévention et de gestion des catastrophes naturelles par la mise en réseau des sécurités civiles, des formations en aménagement du territoire, la création de prototypes d'abris d'urgence, entre autres.

Le pavillon de l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS)



Impression d'artiste de la zone abritant les stands et pavillons au sein de l'espace "Générations climat" (c) COP21

La COI partagera avec le Secrétariat du Pacifique et la Communauté caribéenne un pavillon dédié aux îles sous l'égide de l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS).

Ce pavillon d'une surface de 160m² sera disposé dans l'espace public « Générations climat ». Cet espace abritera les stands et pavillons des délégations participant à la COP21. Il a pour vocation d'accueillir des activités et des événements. C'est un lieu convivial d'échanges, de rencontres, de sensibilisation et d'apprentissage autour des enjeux climatiques, des actions en faveur du climat et de lutte contre les effets des dérèglements.

Le pavillon AOSIS sera un lieu de rencontre pour toutes celles et tous ceux qui s'intéressent aux effets des changements climatiques dans les îles. La Commission de l'océan Indien y présentera ses activités qui permettent aux populations de l'Indianocéanie de mieux s'adapter aux conséquences des dérèglements climatiques et à renforcer la résilience des Etats (atténuation et adaptation).

La COI y exposera des panneaux avec infographies, échangera avec le public, les négociateurs et la presse, et sensibilisera aux enjeux climatiques en Indianocéanie. Soucieuse d'impliquer la jeunesse, la COI invitera également les groupes de jeunes de l'océan Indien, dont SYAH et le Réseau climat océan Indien, à venir à la rencontre d'autres groupes de jeunes des Caraïbes et du Pacifique dans ce pavillon.

La COI sera partie prenante des activités qui se dérouleront dans ce pavillon géré par le Secrétariat du Pacifique.

Evènements parallèles

Près de 300 événements parallèles aux négociations se tiendront durant la COP21. La COI participera à plusieurs d'entre eux. Elle a plus particulièrement été invitée à partager son expérience et son expertise dans les événements suivants :

- **2 décembre** : Journée du Pacifique et des petites îles, co-organisé par le Fonds français pour l'environnement mondial – Pavilion Tara Oceans et Climat, Port des Champs Elysées, Paris ;

- **4 décembre** : Des actions innovantes pour conforter la résilience des petites îles face au dérèglement climatique, organisé par l'Union internationale pour la conservation de la nature ;

- **7 décembre** : Les îles en première ligne face au changement climatique, organisé par le Fonds français pour l'environnement mondial – Pavillon français, site de la COP21, Le Bourget ;

- **7 décembre** : signature de la déclaration commune COI-UE, Pavillon *Lima-Paris Action* ;

- **8 décembre** : des solutions insulaires innovantes, événement organisé par le Partenariat mondial pour les îles (GLISPA) – Maison de la Nouvelle-Calédonie

La COI participera également à d'autres événements en lien avec ses domaines d'intervention.

Déclaration commune COI-UE sur le climat

La COP21 sera marquée par la signature d'une déclaration commune de la COI et de l'UE sur le climat.

Le texte, préparé lors du 30ème Conseil de la COI en mai dernier à Antananarivo, démontre la volonté des pays membres de la COI et de l'UE de mener des efforts conjoints de lutte contre les effets du changement climatiques particulièrement sévères dans les îles.

La Déclaration commune COI-UE sera signée le 7 décembre dans le pavillon de l'UE par Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, et Miguel Arias Cañete, Commissaire européen à l'Energie et au Climat.

Une publication pour en savoir plus sur le changement climatique dans les îles



A la COI, le jeunes sont vus comme des éveilleurs de conscience. Aussi, leur voix, leurs craintes et plus encore leurs espérances, doivent être entendues et prises en compte à la COP21.

Pour les aider à mieux saisir les enjeux climatiques dans les îles, la COI a réalisé une publication intitulée « *les îles face au changement climatique : comprendre pour agir* ». La compréhension des enjeux climatiques, particulièrement dans les îles qui sont les premières victimes des dérèglements climatiques, est la première étape de l'action. Les jeunes peuvent porter et initier de vrais changements dans les comportements des sociétés.

"LA SEULE ORGANISATION REGIONALE INSULAIRE D'AFRIQUE"

LA COI ET SON ENGAGEMENT

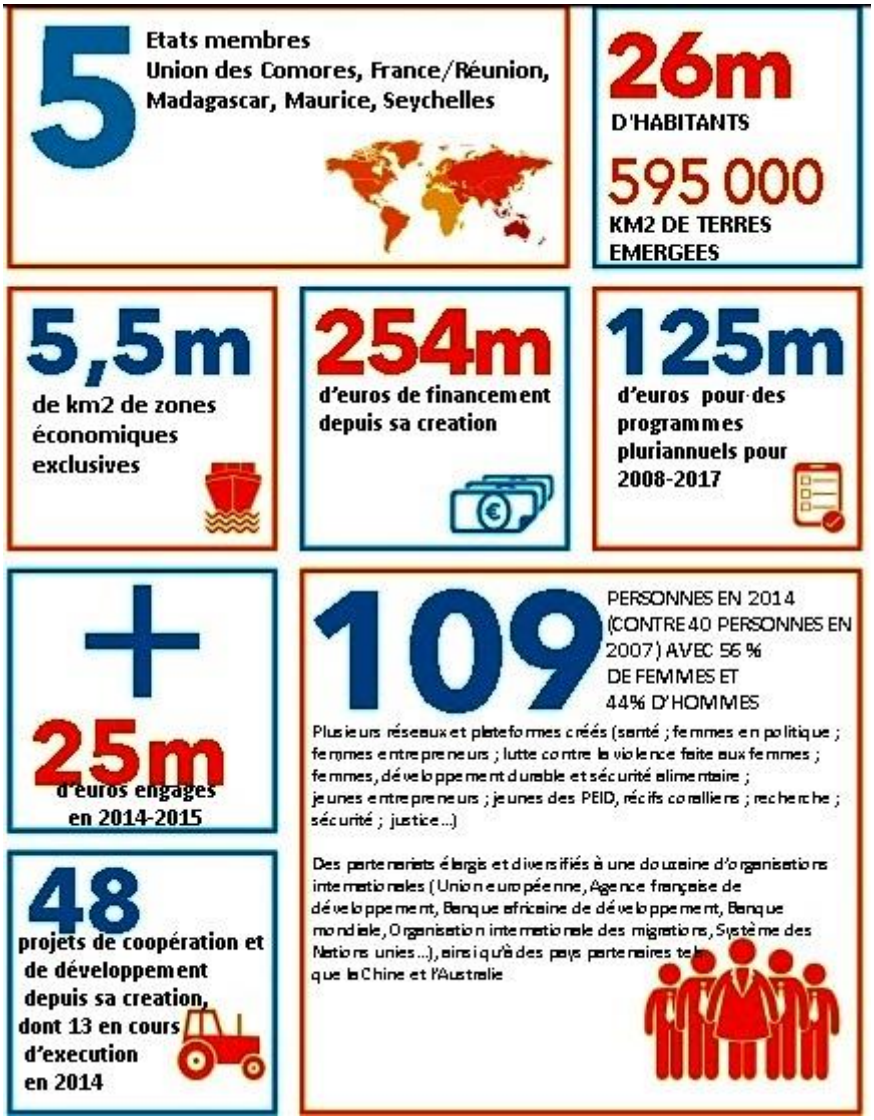
COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale créée en 1982 à Port-Louis, Maurice, et institutionnalisée en 1984 par l'Accord de Victoria, Seychelles. Elle réunit cinq pays de la région océan Indien : Union des Comores, France/ Réunion, Madagascar, Maurice, Seychelles.

Sa mission principale est de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les populations de l'Indianocéanie. Pour ce faire, la COI met en œuvre des projets régionaux de développement durable, destinés à les protéger, améliorer leurs conditions de vie et préserver les ressources naturelles dont elles dépendent fortement.

Seule organisation régionale africaine composée exclusivement d'îles, la COI défend les intérêts insulaires sur la scène régionale et internationale et assume un rôle d'accompagnement, voire d'impulsion, dans les domaines où la concertation et l'action collective apportent une valeur ajoutée.

En l'espace de trois décennies, la COI s'est affirmée comme un acteur incontournable de la vie régionale dans un large éventail de secteurs. Elle a notamment développé une expertise reconnue en matière de gestion des milieux marins et côtiers. La COI mobilise ses pays membres, la communauté des bailleurs - notamment l'Union européenne son premier partenaire, les institutions techniques et les opérateurs privés autour d'enjeux cruciaux pour le développement comme la connectivité régionale, la sécurité alimentaire, la recherche ou encore les énergies renouvelables.



La participation de la COI à la COP21 est rendue possible grâce au soutien de ses partenaires l'Union européenne et l'Agence française de développement.

Dossier de Jeannot Ramambazafy - 27 novembre 2015

MIS À JOUR (VENDREDI, 27 NOVEMBRE 2015 17:57)

http://www.madagate.org/reportages/manifestation/5431-paris-cop21-4-membres-de-delegation-pour-la-commission-de-locean-indien.html

La Commission de l'océan Indien participe à la COP21

27 Nov 2015

La Commission de l'océan Indien (COI) participera à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Cet événement mondial sera l'occasion de faire savoir ce que la COI et ses pays membres (Union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et la France au titre de La Réunion) entreprennent en matière d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique. L'enjeu : contenir le dérèglement climatique qui menace nos économies et sociétés La COP21 sera marquée par la signature officielle d'une Déclaration commune COI-Union européenne. Jean Claude de l'Estrac et Miguel Arias Cañete, Commissaire européen à l'Energie et au Climat, signeront, le 7 décembre, cette déclaration élaborée lors du 30ème Conseil des ministres de la COI de mai dernier à Antananarivo. Par ailleurs, les autorités mauriciennes estiment le coût des changements climatiques à Rs 360 milliards (9 milliards €) d'ici à 2050. La COI partagera avec le Secrétariat du Pacifique et la Communauté caribéenne un pavillon dédié aux îles sous l'égide de l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS). Le pavillon AOSIS sera un lieu de rencontre pour toutes celles et tous ceux qui s'intéressent aux effets des changements climatiques dans les îles. La COI y présentera ses activités qui permettent aux populations de l'Indianocéanie de mieux s'adapter aux conséquences des dérèglements climatiques et à renforcer la résilience des Etats (atténuation et adaptation). La délégation de la COI sera composée de Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général, Gina Bonne, chargée de mission « environnement durable et changement climatique », Jean-Baptiste Routier, assistant technique spécialiste des questions et négociations climatiques, Toky Rasoloarimanana, chargée de communication du programme COI-SmartFish

http://www.orange.mu/kinews/dossiers/societe/425108/la-commission-de-l-rsquo-ocean-indien-participe-a-la-cop21.html

Des propositions pour un développement durable réel

Discours de la présidente Ameenah Gurib-Fakim à la COP21



La présidente de la République de Maurice, Ameenah Gurib-Fakim, a prononcé le discours suivant à la COP21 le 1er décembre, à Paris:

Je suis honorée de m'adresser à cette prestigieuse assemblée et nous espérons que les retombées de cette conférence seront historiques car elle nous ramène à la question fondamentale de notre survie sur cette planète.

Monsieur le Président, permettez-moi de continuer en anglais.

I would like to begin by conveying our sympathies to all French citizens and the Government of France on the tragic events of November 2015.

At the outset, the Republic of Mauritius wishes to associate itself with the statements of the Alliance of Small Island States (AOSIS), of the Africa Group, the Group of 77 and China. Mauritius stands in solidarity with the committee of all Small Island Developing States (SIDS).

Our meeting is taking place at a consequential time. Successive United Nations reports as well as the new World Bank report warn that absent climate-informed development, climate change could result, by 2030, in an additional 100 million people being pushed deeper into poverty. Of these, up to 43 million would be Africans.

Yet Africa contributes least to the problem of greenhouse gas emissions.

According to the 2014 World Risk Report, Mauritius is ranked 14th on the list of countries at high risk of suffering an extreme climatic event.

Temperature is increasing and surpassing the global average.

A reduction in annual precipitation rates has been observed while sea level is also rising at significantly higher levels than the global average.

The climate change projections for Mauritius are bleak.

In September 2015, the Republic of Mauritius submitted its Intended Nationally Determined Contribution (INDC). My country has bold aims to cut greenhouse gas emissions by 30% by 2030 and transition to a sustainable, low-carbon development pathway.

For the 2015 agreement, the Republic of Mauritius would like to address the following:

1) respect and maintain the principles of equity, and common but differentiated responsibility;

2) intensify efforts to reduce emission of greenhouse gases by industrialized countries in line with historical responsibility and scientific findings;

3) treat adaptation, loss and damage issues as separate components of the Paris Agreement; we recommend that the loss and damage component be anchored in a permanent international mechanism;

4) mobilize finance to fight climate change comprehensively;

5) boost access to technology and build capacity to expand adaptation and mitigation efforts in SIDS, LDCs and African countries.

Finally, we call on all our developed country partners to come together, demonstrate political will, and agree on a legally-binding agreement.

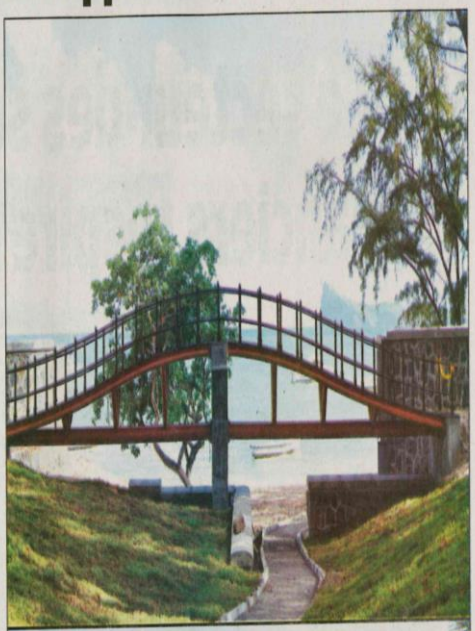
I would like to conclude by drawing on one of the most influential documents of our time - the encyclical letter by Pope Francis, challenging the human family to halt the deterioration of the environment.

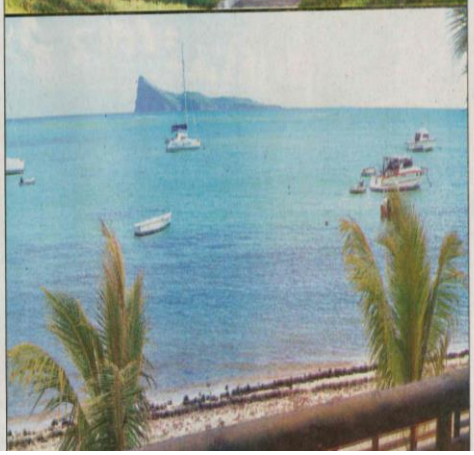
COP 21 offers an unprecedented opportunity to respond to Pope Francis' call, take heed of scientific findings about anthropogenic changes to climate, and act collectively to accelerate the overall effort to combat climate change.

2015 is set to enter the history books as the warmest year on record, and a looming El Niño event is likely to potentially disrupt food supplies and human health; we must act resolutely.

Time is not on our side.

It is my hope that prudent actions will help us lay the foundations for a sustainable, climate-resilient future, as our survival on this planet depends on the survival of our environment.





réunion 1ère

La commission de l'Océan indien à la COP 21

27/11/2015 | 12:50

50 catastrophes naturelles ont frappé l'Océan indien au cours des 20 dernières années



© *MIHANTA RAMANANTSOA*

- A la veille de sa participation à la COP 21, la Commission de l'Océan indien rappelle que l'Indienaocéanie est la 3ème région du monde la plus touchée par les phénomènes naturels intenses. Sur les 20 dernières années, plus de 50 catastrophes naturelles ont frappé l'Océan indien et elles ont coûté plus de 2,6 milliards d'euros aux économies des pays membres de la COI.

 A titre d'exemple, l'île Maurice a déjà estimé que les changements climatiques lui coûterait la bagatelle de 9 milliards d'euros d'ici à 2050. Aux Comores, la hausse du niveau de la mer, jusqu'à 56 centimètres selon les experts, pourrait conduire au déplacement de 10% de la population vivant sur le littoral, à la destruction de quasiment un tiers du réseau routier, à la dégradation de 70% des infrastructures portuaires et aéroportuaires. Les Comores estiment la facture à plus de 950 millions d'euros, soit le double du PIB du pays. Mais les changements climatiques auront bien évidemment des conséquences de plus en plus importantes sur toutes les îles de la région. Madagascar, Les Maldives ou les Seychelles, La Réunion, ou encore Mayotte n'échapperont pas aux phénomènes...

 http://reunion.la1ere.fr/2015/11/27/la-commission-de-l-ocean-indien-la-cop-21-309967.html

La Commission de l'océan Indien à la COP 21: les îles premières victimes des changements climatiques

Vendredi 27 Novembre 2015

La Commission de l'océan Indien (COI) participera à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Cet événement mondial sera l'occasion de faire savoir ce que la COI et ses pays membres (Union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et la France au titre de La Réunion) entreprennent en matière d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique. La COP21 sera marquée par la signature officielle d'une Déclaration commune COI-Union européenne. Jean Claude de l'Estrac et Miguel Arias Cañete, Commissaire européen à 'Energie et au Climat, signeront, le 7 décembre, cette déclaration élaborée lors du 30ème Conseil des ministres de la COI de mai dernier à Antananarivo.

L'espace « Générations climat » sur le site de la COP21 abritera un pavillon dédié aux îles que la Commission de l'océan Indien partagera avec le Secrétariat du Pacifique et la Communauté caribéenne. Ce pavillon sera le point de rencontre privilégié de tous les délégués des pays insulaires ainsi que des organisations internationales, régionales et non-gouvernementales soucieuses de l'impact des changements climatiques dans les îles particulièrement vulnérables. A travers son projet ISLANDS financé par l'Union européenne, la COI a mobilisé des experts internationaux en négociations climatiques en appui de ses pays membres. Cette expertise s'est avérée particulièrement utile dans les rounds de négociation qui se sont déroulées à Bonn en amont de la COP21.

A Paris, les négociateurs des pays membres de la COI bénéficieront à nouveau de cet appui technique mobilisé par l'organisation régionale. L'objectif affiché : s'assurer d'une juste prise en compte des positions des pays insulaires particulièrement touchés par les effets des changements climatiques.

Dié BA

http://www.pressafrik.com/La-Commission-de-l-ocean-Indien-a-la-COP-21-les-iles-premieres-victimes-des-changements-climatiques_a143538.html

La commission de l'Océan indien à la COP 21

27/11/2015



50 catastrophes naturelles ont frappé l'Océan indien au cours des 20 dernières années - LA1ERE.FR - Lire la suite

http://www.tropiquesfm.net/La-commission-de-l-Ocean-indien-a,159541.html

COP 21 : Une délégation de la COI présente à Paris

28 NOVEMBRE, 2015



La Commission de l'océan Indien (COI) participera à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre. La délégation de la COI sera composée de Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général, Gina Bonne, chargée de mission « environnement durable et changement climatique », Jean-Baptiste Routier, assistant technique

spécialiste des questions et négociations climatiques, Toky Rasoloarimanana, chargée de communication du programme COI-SmartFish.

Jean Claude de l'Estrac et Miguel Arias Cañete, Commissaire européen à l'Énergie et au Climat, signera, le 7 décembre, une déclaration commune COI-Union européenne sur le climat, élaborée lors du 30e Conseil des ministres de la COI de mai dernier à Antananarivo. « La COP 21 sera l'occasion de faire savoir ce que la COI et ses pays membres (Union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et la France au titre de La Réunion) entreprennent en matière d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique », précise un communiqué de la commission.

L'espace « Générations climat » sur le site de la COP 21 abritera un pavillon dédié aux îles que la Commission de l'océan Indien partagera avec le Secrétariat du Pacifique et la Communauté caribéenne. Ce pavillon sera le point de rencontre privilégié de tous les délégués des pays insulaires ainsi que des organisations internationales, régionales et non-gouvernementales soucieuses de l'impact des changements climatiques dans les îles particulièrement vulnérables. La Commission de l'océan Indien participera activement à de nombreux événements parallèles, notamment ceux qui traitent de la gestion des zones côtières et de l'environnement marin, domaines dans lesquels elle a développé une expertise reconnue. À travers son projet ISLANDS financé par l'Union européenne, la COI a mobilisé des experts internationaux en négociations climatiques en appui de ses pays membres. Cette expertise s'est avérée particulièrement utile dans les rounds de négociation qui se sont déroulés à Bonn en amont de la COP21.

http://www.lemauricien.com/article/cop-21-delegation-la-coi-presente-paris

outremers 360°

COP 21 : La Commission de l'Océan Indien se mobilise aussi

30 novembre 2015



3 ème région du monde par les effets du changement climatique, la région de l'Océan indien se mobilise pour la COP 21, par l'intermédiaire de la Commission de l'Océan Indien.

Ce lundi 30 novembre donne le coup d'envoi de la COP 21 à Paris. Comme pour la région du Pacifique qui a décidé de se faire entendre durant cette quinzaine, la Commission de l'Océan Indien (COI) se mobilise pour cet évènement international. Lors de cette Conférence des Parties, la Commission regroupant l'union des Comores, Madagascar, l'île Maurice et la Réunion entend présenter au public les politiques qu'elle met en place en matière d'adaptation et d'atténuation face aux effets du changement climatique. La COP 21 est une manière pour cette organisation de rappeler qu'elle est la 3ème région touchée par les catastrophes naturelles de plus en plus intenses. Par exemple, l'Indienaocéanie a connu une cinquantaine de phénomènes climatiques au cours de ces 20 dernières années. L' île Maurice a estimé le coût du changement climatique à 9 millions d'euros d'ici 2050. La COP21 sera aussi marquée par la signature officielle d'une Déclaration commune COI-Union européenne.

http://outremers360.com/planete/cop-21-la-commission-de-locean-indien-se-mobilise-aussi/



DISMOI
COMORES SEYCHELLES
REUNION MAURITIUS
MAYOTTE MADAGASCAR
Droits huMains Océan Indien

Réflexion sur le changement climatique à Tana

COY 11 : Maurice en force à la conférence des jeunes

Une délégation de 10 Mauriciens a représenté notre île à Tananarive, du 25 au 30 novembre. Militants pour diverses organisations – SYAH (SIDS Youth AIMS Hub), Sustainable Agriculture Organisation (SAO) et DISMOI – c'est avec enthousiasme que ces jeunes ont foulé le sol malgache.

Au programme de la COY 11 : des ateliers d'apprentissage divers sur la géopolitique écologique, la gestion des désastres et la conservation de la faune et de la flore maritime. Ont suivi des projections de documentaires, de nombreux débats sur des thèmes d'importance régionale, tels que la migration climatique, la sécurité alimentaire dans les îles, et surtout l'apport de la jeunesse pour le changement de comportement face au changement climatique.

Julien Pierre, professeur de théâtre à Maurice et militant de DISMOI, relate son expérience en tant qu'animateur de l'atelier création écologique lors de la COY. « C'était très enrichissant de travailler avec autant de personnes d'horizons divers, mais réunis par la même vision du monde, l'interaction était folle ! »

Pour Sarvesh Keshwar Lobin de Sustainable Agriculture Organisation (SAO), « la COY 11 était une occasion unique pour les ONG autour de l'océan Indien de prendre part à la discussion, et de proposer des solutions aux problèmes liés au changement climatique ».

« Nous avons eu des échanges par vidéoconférence avec des participants d'autres pays, notamment des jeunes de Montréal ! » se réjouit Manuella Pedre, membre de DISMOI travaillant dans le secteur touristique. Ayant aussi participé à une entrevue sur les ondes de RFI, elle espère avoir énoncé au mieux les intérêts et les enjeux pour les Mauriciens.

À la fin des divers ateliers, un manifeste et une déclaration des jeunes sur le changement climatique dans la zone ont été envoyés à Paris, où se tient la COP21, conférence internationale sur le changement climatique. Pour clôturer ces trois jours d'activités, les jeunes de l'océan Indien ont entamé la marche mondiale pour le climat et ont participé à un concert à l'hôtel de ville de Tana. C'est riche de cette expérience, et des projets pleins la tête que la délégation mauricienne est rentrée au pays lundi dernier.

La délégation mauricienne à Tana.

Fête à l'hôtel de ville

Atelier de peinture pour Julien Pierre.

Tatiana Desvaux : « Les jeunes veulent réaliser des projets locaux et régionaux »

> Quel rôle les jeunes ont-ils à jouer pour le changement climatique ?

Lors de la conférence de Stockholm en 1972, les nations ont établi d'un commun accord que nous avons le devoir solennel de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures. Les générations futures, ce sont les jeunes ! Nous avons tous nos rêves et aspirations pour demain, il est donc important de nous entendre.

Si nous voulons tenir nos engagements pour réduire la hausse des températures au-dessous de deux degrés centigrades, il est évident qu'un revirement de comportement et des mœurs est nécessaire. Cela passe par la sensibilisation des jeunes.

D'ailleurs, la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) reconnaît les jeunes comme un groupe à part entière ayant la responsabilité d'émettre nos opinions lors des négociations climatiques. D'où l'initiative de la conférence de la jeunesse (COY) pour permettre aux jeunes d'approfondir leur compréhension du processus de négociation sur le changement climatique et de participer à ces négociations.

> Qu'a apporté la décentralisation de la COY cette année?

Il n'est pas aisé pour tous de se rendre à Paris pour participer à la COY11. Cela réclame des moyens et le bilan carbone aurait été très lourd. Ce qui est contraire à l'initiative de réduction d'émission de gaz à effet de serre.

La décentralisation de la COY a permis de mobiliser plus de jeunes et de les impliquer davantage sur les enjeux climatiques. Par vidéoconférence, nous avons eu des échanges avec des jeunes des quatre coins de la planète ! C'est l'esprit de citoyenneté et d'engagement mondial que nous devons promouvoir.

> Qu'en est-il de la COY Océan Indien ?

Il y avait plus de 200 jeunes de la région réunis à Tananarive cette année. Cela démontre la forte implication de la jeunesse sur les enjeux climatiques. Ce qui nous rapproche, nous citoyens de petits États insulaires en voie de développement, ce sont les risques d'intensification des catastrophes naturelles : cyclones, inondations, érosion des côtes, dommages causés par la montée des eaux. Cela a créé des liens très forts d'amitié entre les participants, pour faire front contre les menaces environnementales, économiques et sociales qui menacent la région.

Tatiana Desvaux, responsable de la Commission à l'Environnement à DISMOI, dresse un bilan de la réunion de la COY 11 à Tana.

> Qu'est qui ressort de la COY Océan Indien?

Riches de l'apprentissage reçu et de ces débats, nous avons créé un réseau de travail - le Réseau climat océan Indien – qui regroupera les ONG de toute la région, pour unir nos actions pour les îles. Nous avons déjà des projets à mettre en place sur nos territoires, notamment en matière de gestion efficace de l'eau et des déchets.

PressAfrik
L'Info dans toute sa diversité

La Commission de l'océan Indien à la COP 21: les îles premières victimes des changements climatiques

27 Novembre 2015

La Commission de l'océan Indien (COI) participera à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Cet événement mondial sera l'occasion de faire savoir ce que la COI et ses pays membres (Union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et la France au titre de La Réunion) entreprennent en matière d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique. La COP21 sera marquée par la signature officielle d'une Déclaration commune COI-Union européenne. Jean Claude de l'Estrac et Miguel Arias Cañete, Commissaire

européen à 'Energie et au Climat, signeront, le 7 décembre, cette déclaration élaborée lors du 30ème Conseil des ministres de la COI de mai dernier à Antananarivo.

L'espace « Générations climat » sur le site de la COP21 abritera un pavillon dédié aux îles que la Commission de l'océan Indien partagera avec le Secrétariat du Pacifique et la Communauté caribéenne. Ce pavillon sera le point de rencontre privilégié de tous les délégués des pays insulaires ainsi que des organisations internationales, régionales et non-gouvernementales soucieuses de l'impact des changements climatiques dans les îles particulièrement vulnérables. A travers son projet ISLANDS financé par l'Union européenne, la COI a mobilisé des experts internationaux en négociations climatiques en appui de ses pays membres. Cette expertise s'est avérée particulièrement utile dans les rounds de négociation qui se sont déroulées à Bonn en amont de la COP21.

A Paris, les négociateurs des pays membres de la COI bénéficieront à nouveau de cet appui technique mobilisé par l'organisation régionale. L'objectif affiché : s'assurer d'une juste prise en compte des positions des pays insulaires particulièrement touchés par les effets des changements climatiques.

http://www.pressafrik.com/La-Commission-de-l-ocean-Indien-a-la-COP-21-les-iles-premieres-victimes-des-changements-climatiques_a143538.html

COP21 : voir grand pour sauver les petites îles



Le cyclone Pam frappe les îles Vanuatu, mars 2015

Nairobi, 3 décembre 2015 (IRIN) - Les plages de carte postale, les eaux poissonneuses et … et la menace existentielle que représente un réchauffement climatique rapide. Les petits Etats insulaires partagent plusieurs points communs. Certains négatifs.

Les données ne laissent pas de place au doute. Le réchauffement climatique de la planète va s'accentuer au cours des prochaines décennies à cause des émissions de gaz à effet de serre passées et du manque d'action face au changement climatique. Reste à savoir si l'augmentation des températures sera inférieure à deux degrés – inconfortable mais supportable – ou si les Etats insulaires de faible altitude devront faire face au pire scénario, celui d'une hausse supérieure à 4 degrés, auquel cas les effets seraient graves, généralisés et irréversibles.

L'Alliance des petits Etats insulaires (Alliance of Small Island States, AOSIS) qui participe au sommet de Paris sur le climat réclame une réduction des émissions afin de limiter le réchauffement à 1,5 degré. Le péril auquel les 43 pays de l'AOSIS sont confrontés leur confère une autorité morale et un certain pourvoir d'influence dans les négociations. Aujourd'hui [1er décembre], le groupe partagera ses inquiétudes avec Barack Obama, le président des Etats-Unis, en personne.

L'augmentation du niveau de la mer, la multiplication des tempêtes tropicales et les sécheresses sont les menaces connues qui pèsent sur les Etats insulaires de faible altitude. Mais cela ne s'arrête pas là. « Le changement climatique déstabilise les écosystèmes essentiels dont dépendent les économies des PEID [petits Etats insulaires en développement] », note un rapport de l'Alliance pour le climat et le développement (Climate and Development Knowledge Network, CDKN) qui fournit des avis techniques aux décideurs.

http://www.irinnews.org/fr/report/102264/cop21-voir-grand-pour-sauver-les-petites-îles

COP21 : sur les petites îles, l'urgence climatique est une réalité quotidienne

01/12/2015



Cecile Cau, AFP | La ville portuaire de Taomasina, à Madagascar, après le passage d'un cyclone en 2002.

Texte par Sébastian SEIBT Suivre techf24 sur twitter

Pour les petites îles, comme les Seychelles et l'île Maurice, le réchauffement climatique est une question de survie à court-terme. C'est le message qu'ont voulu faire passer leurs représentants à la COP21.

"Dans 80 ans, nos îles auront peut-être disparu si nous ne faisons rien". Toky Rasoloarimanana énonce, lundi 30 novembre, cet état de fait avec un mélange de détermination et d'incrédulité dans la voix. Cette porte-parole de la Commission de l'océan Indien a beau connaître les études scientifiques sur l'impact du rechauffement climatique sur le bout des doigts, il s'agit après tout de son chez soi. Pas facile à accepter.

Alors elle est venue à la COP21 dans l'espoir que cette conférence sur le climat permette de mettre un coup de projecteur sur la situation de Madagascar, l'île Maurice, les Seychelles, les Comores et la Réunion, qu'elle représente. Et plus largement, les "petites îles" menacées par les déréglements climatiques. Et tant pis si Toky Rasoloarimanana doit répondre encore et encore aux même questions.

De nouveaux réfugiés climatiques tous les ans

Cette native de Madagascar qui vit depuis 13 ans sur l'île Maurice sait que dans l'hémisphère Nord, on se rend difficilement compte de la situation des 26 millions d'habitants qui vivent dans cette zone de 5,5 millions de km². "Le terme de réfugiés climatiques n'a fait son apparition que récémment dans les discussions au sommet, mais nous en parlons comme des 'personnes affectées' depuis des années", souligne-t-elle.

Il s'agit des habitants insulaires que les caprices du climat obligent à tout abandonner pour déménager. Difficile de les compter, "il y en a tous les ans des nouveaux", souligne-t-elle. Mais l'impact de la hausse des températures va bien au-delà de ces drames personnels et affectent tous les aspects de la vie quotidienne.

"Le plus frappant, c'est qu'on ne s'y retrouve plus dans les saisons. D'habitude il y a neuf mois d'été et trois mois d'hiver, mais l'été est devenu plus froid et l'hiver plus chaud et il faut constamment s'adapter", raconte-t-elle. Ces déréglements ont un impact économique profond, surtout sur la pêche. "Nous sommes la seconde zone au monde pour la pêche au thon, mais avec ces changements, les poissons ont tendance à aller plus en profondeur et il est donc plus difficile et plus cher [en matériel] d'en pêcher. C'est catastrophique pour l'économie de la région", explique Toky Rasoloarimanana.

Catastrophes naturelles : monnaie courante

Quant aux catastrophes naturelles, elles sont devenues monnaie courante. "Il y en a bien plus que lorsque j'étais petite", assure cette militante de la cause climatique. Les populations sont habituées très jeunes, à y faire face. "À l'école, on apprend aux enfants les gestes essentiels en cas de catastrophe pour qu'ils sachent où se cacher, qui appeler", souligne-t-elle. Sur la côte est de Madagascar, tous les ans "les habitants sont obligés de reconstruire pendant plusieurs mois leur habitat après la saison des cyclones", rappelle Toky Rasoloarimanana.

Cette situation est d'autant plus difficile pour elle, qu'une partie des habitants de cette région menacée fait ce qu'elle peut pour préserver son environnement. "Sur l'île Maurice, il y a même aujourd'hui des poissons qui meurent de vieillesse ! Ces insulaires ont appris ce que signifiait un développement durable bien avant que le terme ne devienne à la mode", affirme cette Mauritienne. Le problème est que l'avenir de ces petites îles depend moins du bon vouloir de ces habitants que de décisions prises et de comportements plus ou moins éco-responsables aux États-Unis, en Chine ou encore en Inde

http://www.france24.com/fr/20151201-cop21-refugie-climatique-ile-ocean-pacifique-climat-madagascar-maurice-seychelle-danger-bou

lexpress.mu
online. ontime.



PAGE 4 • l'express du mardi 1er decembre 2015 • www.lexpress.mu

Actualité

COP21 À PARIS

Gurib-Fakim : «Notre survie dépend de la protection de l'environnement»

La présidente de la République de Maurice a insisté sur la nécessité d'actions collectives pour combattre le changement climatique. C'était hier lors de l'ouverture de la COP21 à Paris.

D'UN ton calme et sûr, la présidente de la République, Ameenah Gurib-Fakim, s'est adressé à l'assistance à la 21e Conference of Parties sur le changement climatique (COP 21) qui a démarré à Paris hier. Elle a notamment plaidé pour des actions collectives de tous les pays participants afin de protéger l'environnement. «*Notre survie en dépend*», a-t-elle fait ressortir.

La présidente de la République a démarré son discours en adressant ses condoléances aux victimes des attentats perpétrés à Paris le 13 novembre dernier. Elle a ensuite embrayé sur les enjeux de cette conférence. Et a fait ressortir que les différents rapports des Nations unies mais aussi ceux de la Banque mondiale ont indiqué que, d'ici 2030, 100 millions d'individus de plus plongeront dans la pauvreté. Parmi, 43 millions d'Africains. «*Pourtant, l'Afrique contribue le moins au problème d'émission de gaz à effet de serre*», a-t-elle fait remarquer.

Élaborant sur la situation mauricienne, la Présidente a déclaré que le rapport mondial sur le risque pour 2014 classe Maurice à la 14e place en termes de pays qui risque de se trouver sous des conditions climatiques extrêmes. Le constat : la température ne cesse de grimper, allant au-delà de la moyenne mondiale, le taux de pluviosité diminue tandis que le niveau de la mer est en hausse. Ce qui lui fait dire que les perspectives d'avenir sont très sombres pour Maurice.

Mais, a-t-elle indiqué, en septembre 2015, notre pays a affiché ses ambitions en matière de protection de l'environnement. D'abord, réduire les émissions de gaz à effet de serre par 30 % et, d'ici 2030, faire la transition vers un développement durable à faible émission de carbone.

Maurice s'est aussi engagée en 2015 à préserver les principes d'équité mais aussi à redoubler d'effort pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Il est aussi question de mobiliser toutes les ressources financières nécessaires pour combattre le changement climatique tout en boostant l'accès aux technologies et en développant des mesures de prévention et d'adaptation.

Pour Ameenah Gurib-Fakim, outre la lutte nationale, il faut que tous les pays partenaires se mettent ensemble pour démontrer la volonté politique de faire changer les choses. La présidente a terminé son discours en citant un discours du pape François. Ce dernier avait souligné que le changement climatique est un problème mondial mais que la solution se trouve dans des actions nationales. Il a dit, souligne Ameenah Gurib-Fakim : «*Ne succombons pas à la mondialisation de l'indifférence.*»

Et c'est ainsi que celle-ci a exhorté tous ceux présents à œuvrer ensemble pour accélérer les efforts visant à combattre le changement climatique. «*2015 sera l'année la plus chaude avec des perturbations au niveau de l'approvisionnement en nourriture et sur le plan sanitaire*», a-t-elle déclaré. Raison pour laquelle : «*Nous devons absolument agir. Le temps nous fait défaut. Il faut que nous puissions jeter les bases pour un avenir durable résistant aux changements climatiques. Notre survie dépend de la protection de l'environnement.*»

Ameenah Gurib-Fakim prenant la parole à l'ouverture de la COP21 à Paris hier.

Le changement climatique rend les pays insulaires plus vulnérables financièrement

EN début d'année, deux semaines après le passage du cyclone Chedza à Madagascar, environ 130 000 sinistrés vivaient toujours dans le dénuement total. Tapis dans les rues de Tana, ils attendaient une aide qui n'est pas venue. . . Alors que le changement climatique occupe la scène médiatique, il importe de s'interroger sur les conséquences du réchauffement climatique pour des pays insulaires comme ceux du Sud-Ouest de l'océan Indien.

Ainsi depuis plus de deux décennies, les Petits états insulaires en développement (PEID) sont reconnus sur le plan mondial comme étant particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles et environnementales en général, mais aussi pour leur capacité limitée à réagir et à se remettre des catastrophes.

Face aux catastrophes naturelles et aux dégâts financiers et économiques qui y sont associés, ces îles du Sud-Ouest de l'océan Indien sont livrées à elles-mêmes.

Comme l'a démontré Chedza, les mécanismes post-catastrophes à Madagascar ne répondaient pas du tout aux besoins de la population. Les fonds de prévoyance en place pour faire face à de telles situations sont déjà épuisés. Et sans l'aide internationale qui peinait à arriver, Madagascar s'est immobilisé – et son économie s'est contractée.

Un rapport sur les risques de catastrophes à Madagascar, rédigé par les experts du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR), contient des chiffres qui inquiètent. L'un des résultats les plus pertinents est *L'Aléanga Annual Loss*, soit le risque annuel. Pour Madagascar, le risque annuel en vertu cyclonique se chiffre à quelque 74 millions de dollars. En prenant en considération les pluies cycloniques, les incendies de forêt et les autres aléas, le risque annuel atteint environ 375 millions de dollars.

Au cours de la dernière décennie, les pertes économiques dues à de telles catastrophes ont augmenté de façon spectaculaire. Outre le changement climatique, cette hausse résulte de la combinaison de plusieurs tendances lourdes : la croissance démographique, l'augmentation considérable de l'environnement bâti et le manque de planification adéquate pour l'aménagement des territoires.

Toutefois, le sentiment d'impuissance face aux forces de la nature est trompeur. La fatalité peut être conjurée. On sait aujourd'hui que la géographie et le climat n'ont pas d'impact «définitif» sur l'économie et le développement d'un pays ou d'une sous-région, à condition cependant que les risques liés aux catastrophes (dont les risques financiers) soient properment compris, partagés et pris en compte.

Pour réduire efficacement les risques liés aux catastrophes, il faut acquérir une connaissance empirique mesurable et précise de la structure des catastrophes passées. Celle-ci n'existait dans aucun des pays de la zone.

Il a donc fallu développer les capacités des pays concernés à systématiquement comptabiliser les pertes liées aux catastrophes. Une méthodologie, appelée DESINVENTAR, a été utilisée par l'UNISDR pour former le personnel local à récolter, recueillir et interpréter les données historiques. Une base de données nationales de pertes dues aux catastrophes a été établie dans chaque pays, permettant de déterminer les principaux types de catastrophe affectant le pays, ainsi que le montant des pertes directes subies pour chaque type. Des fiches relatives à chaque évènement ont été établies pour ces 30 dernières années.

La seconde partie de la stratégie consiste à établir des profils réalistes de risques de catastrophes potentielles pour chaque pays. La technologie moderne permet d'estimer avec une certaine précision la probabilité qu'un évènement extérieur se matérialise et l'étendue des dommages qu'il peut causer.

Traditionnellement, l'évaluation des risques futurs se faisait sur la base de modèles probabilistes de catastrophes causées par les aléas naturels. La méthode CAPRA utilisée aujourd'hui permet d'établir également des modèles d'exposition au risque d'un territoire spécifique. On peut ainsi fusionner ces trois modèles afin de créer un modèle de risques hybride de grande précision. Celui-ci contient d'importantes informations pouvant être la base pour des mesures de préparation à la catastrophe ou pour de nouvelles mesures de réduction des risques à long terme.

À l'heure de la COP21, nos gouvernements sont conscients de l'augmentation des risques de catastrophe et de la vulnérabilité grandissante des pays dans la région. Ils font leur possible pour introduire des mesures pour la réduction des risques et l'adaptation au changement climatique dans leurs politiques d'investissement et de planification. Cependant, il leur est difficile de justifier l'investissement dans la réduction des risques sans preuve tangible de l'impact positif de cet investissement. Dans une telle situation, il est impossible de déterminer avec précision les ressources requises pour l'évaluation des risques futurs et pour pouvoir prendre des décisions basées sur les faits pour les investissements.

C'est pour cette raison qu'il faut se concentrer sur la question de rentabilité des actions de réduction des risques.

Voir aussi en page 14

Une semaine après le passage de cyclone Chedza, plusieurs régions de Madagascar étaient toujours inondées.

Une antenne de la Mauritius Oceanography Institute a Rodrigues

Nov 23, 2015



La recherche et le développement pour une économie océanique durable est le thème d'un atelier de travail ce lundi 23 novembre a l'hôtel Le Méridien a Pointe aux Piments. Une initiative de l'Institut océanographique de Maurice. Cet atelier a réuni une centaine de participants des secteurs public et privé, des ONG,et des représentants de la Commission de l'Océan Indien et du Programme de développement des Nations Unies. Le ministre Prem Koonjoo présent à la cérémonie d'ouverture a annoncé la mise en place d'une antenne de la Mauritius Oceanography Institute a Rodrigues

cliquez sur le lien ci-dessous

http://mbcmediaserver.mbcradio.tv/vod/mbc/reportages/economie_231115.m4v

Election Presidenielle au Seychelles



HENNESSY PARK | Les Samedis de Pétrusmok

Dans l'antre de la petite histoire

À la mi-novembre, l'hôtel Hennessy Park, à Ébène, accueillait pour la première fois *Les Samedis de Pétrusmok* : une rencontre avec l'écrivain et photographe Philip Lim à l'heure du déjeuner. L'occasion pour les invités, dont la plupart l'ont côtoyé ou ont connu son père, François Lim, photographe également, de se remémorer des souvenirs et de partager quelques anecdotes dont certaines se trouvent dans son ouvrage *Nostalgies*, récemment édité par les Éditions Vizavi.

Animée par Finlay Salesse, cette première rencontre a été un succès non par le nombre de personnes présentes mais plus par la qualité des interventions venues apporter leurs pierres à la construction de l'histoire d'une ville, Rose-Hill, « *en vedette dans l'ouvrage* » comme le soulignait l'animateur un peu plus tôt, et des relations entre ses communautés, et par extension celle de Maurice. Après une présentation succincte de l'ouvrage et de son auteur, les témoins privilégiés de la période où la famille Lim s'est installée à Rose-Hill et a commencé à développer ses activités économiques ne se sont pas fait prier pour relater leurs petites histoires, à commencer par celle d'Alain Gordon-Gentil, journaliste, écrivain et un des instigateurs du concept *Les Samedis de Pétrusmok*. Originaire de Pamplemousses, il devait tous les jours prendre l'autobus pour se rendre à l'école primaire St-Enfant Jésus et ensuite au collège du St-Mary's à Rose-Hill. Et là, il se souvient : « *Il y avait une interdiction totale de fréquenter la famille Lim. Il ne fallait rien acheter chez eux. Le frère Rémi disait : ce sont des communistes, ils veulent notre fin.* » Un point repris par Jean-Claude de l'Estrac, journaliste à l'époque, et secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) aujourd'hui, bien que Philip Lim ait essayé d'expliquer le contentieux entre l'église et la famille : « *On avait demandé à une danseuse de passage de faire une danse très osée et la date était très mal choisie parce que c'était le Samedi Saint et le lendemain, dans toutes les paroisses de l'île, on nous avait fustigés.* » Cependant, ajoute-t-il, « *on me téléphonait pour me demander à quand le prochain strip-tease (...) Depuis, on s'est réconcilié avec l'église* ». Jean-Claude de l'Estrac devait, à travers « *une petite anecdote* », confirmer que « *c'étaient des communistes. J'habitais à Belle-Rose et je me levais à 4 heures du matin pour aller écouter Radio Pékin avec François Lim à partir de 5 heures. On écoutait religieusement ces émissions émises en français* ». Un souvenir qui pousse Philip Lim à révéler un petit secret de famille : « *Après 1957, la voix qui émettait en français sur Radio Pékin était celle de Mimi. Trois jours après son arrivée, on est venu la chercher pour le faire.* »

Le Magic Lantern, un des points de discorde entre la famille Lim et l'église, est effectivement devenu un point de rencontre où, se souvient Philip Lim, un soir, « *il n'y avait personne et on avait invité tout le clergé* ». C'est aussi en ses lieux, fait ressortir Jacques Maunick, que de nombreux talents locaux ont été révélés. Il évoque le concours de danse dont un des membres du jury était Brigitte Masson, éditrice et auteure, à l'époque encore adolescente. Une anecdote relevée par la principale concernée avec Philip Lim et quelques amis un peu plus tôt dans les coulisses. C'est un des événements qui a précédé la création d'une page musique dans le quotidien *l'Express*, à l'époque, souligne Jacques Maunick avant d'ajouter : « *Je tiens à rendre hommage à la famille Lim pour le nombre de musiciens qu'elle a fait connaître.* » Le Magic Lantern, c'était aussi les mercredis dédiés au jazz.

Tristan Bréville, directeur du Musée de la photographie, quant à lui, a indiqué qu'il doit sa passion pour la photographie au père Lim et aux autres photographes chinois de Rose-Hill. « *Si je suis devenu photographe, c'est parce que tous les photographes chinois, à Rose-Hill, me recevaient de grand cœur. Je ramassais dans les poubelles les chutes de négatifs que je faisais sécher avant de faire des tirages* ». Tristan Bréville déplore que les démarches auprès de cinq ministres des Arts et de la Culture pour défendre le fond photographique de François Lim n'aient jamais abouti. Il ne semble, cependant, pas avoir abandonné l'idée de sauver cet héritage.

Cette rencontre avec Philip Lim a aussi été l'occasion d'entendre de vive voix une description des techniques utilisées par le photographe ou son assistant pour détendre une personnalité politique avant de la prendre en photo, ou encore se rendre compte des liens indéfectibles qui se tissent entre les hommes à travers l'anecdote de la photo prise par Philip, à l'âge de six ans, en août 1945, du photographe juif Hans Hornung. « *Des années après, de Montréal, j'ai fait un site web sur Maurice. Quelqu'un d'Israël m'écrit et me demande des timbres et des informations sur Maurice. Je profite pour lui parler de cette amitié entre mon père et un ancien réfugié juif. Il fait des recherches et retrouve la famille Hornung* ». Une histoire qui ne s'arrête pas là puis qu'on lui envoie cette photo prise en 1945 en pièce jointe sur son mail et par la suite, son fils, qui parle hébreux, est allé en Israël et a rencontré le fils de Hugo Hornung. « *Ils ont passé l'après-midi à Haifa* ».

Philip Lim, visiblement ému, a recherché l'indulgence des écrivains présents et sollicité leur soutien car, dit-il, il est venu à l'écriture relativement tard. À Jacques Maunick qui voulait savoir ce qui a poussé toute la famille à partir, il répond : « *On avait des amis au Québec et on a aimé l'accent* », ou encore « *on voulait être dans ces quelques arpents de neige et voir comment étaient ces grands espaces, rencontrer d'autres mondes. On voulait un peu d'aventure* ».

Nostalgies est disponible dans les librairies et à Pétrusmok, la librairie de l'hôtel Hennessy Park, exclusivement réservée aux auteurs mauriciens et aux publications en tous genres concernant Maurice.

Heureuses retrouvailles entre Philip Lim et Brigitte Masson au Hennessy Park, à la mi-novembre

Les Samedis de Pétrusmok donnent l'occasion à un auteur et au public de discuter de son ouvrage lors d'un déjeuner

SEYCHELLES | Présidentielle

Irfan Raman dirige une délégation de la COI

Le commissaire électoral Irfan Raman dirigera une délégation de la COI lors de la présidentielle qui se tiendra aux Seychelles les 3, 4 et 5 décembre. Celle-ci, qui sera composée d'anciens parlementaires et du secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac, a quitté le pays à la mi-journée. Ce dernier se rendra ensuite à Paris, où il participera à la conférence sur le changement climatique. La COI signera à cette occasion un accord avec l'Union européenne portant sur l'aide financière qui sera accordée aux pays de la région pour faire face aux effets du réchauffement planétaire.

CARNET

IN MEMORIAM ET MESSE

En mémoire de

JACQUES CLIFFORD JABABA

(Décès survenu le 05.12.2012, à l'âge de 48 ans)

Trois ans déjà depuis que le Seigneur t'a rappelé à Lui, mais nous pensons toujours à toi.

Une messe sera dite à son intention, le dimanche 6 décembre 2015 à 7h a.m. en l'église de Notre-Dame de Mont-Roches.

De la part des familles Jababa et Rolfo.

Réunion des parlementaires de l'océan Indien

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION



Le Mauricien

16 mercredi 2 décembre 2015

INDIANOCÉANIE

Réactivation de l'Assemblée parlementaire de l'océan Indien

Le Chief Whip de l'Assemblée nationale Mahen Jhugroo (à droite) participant à la réunion fondatrice de l'APOI vendredi dernier

L'Assemblée parlementaire de l'océan Indien (APOI) a été officiellement réactivée la semaine dernière lors d'une réunion fondatrice des présidents et des représentants de chacune des institutions parlementaires des pays de la région. Cette rencontre a également permis d'approuver les principes relatifs à la vision, la mission, l'organisation et au fonctionnement de l'association.La conférence fondatrice a également mis l'accent sur la Charte de l'APOI et sur un agenda de travail pour l'adoption des statuts définitifs de l'association. Dans un premier temps, le secrétariat général de la COI assurera les fonctions de secrétariat de l'APOI. L'assemblée constituante aura lieu dans le courant du premier trimestre de l'année prochaine. Elle aura alors à adopter la Charte définitive et les statuts de l'association, d'établir un secrétariat, de mettre sur pied des organes, de formaliser la relation avec la COI et d'adopter un plan stratégique.

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

INDIANOCÉANIE: Réactivation de l'Assemblée parlementaire de l'océan Indien

2 décembre, 2015



L'Assemblée parlementaire de l'océan Indien (APOI) a été officiellement réactivée la semaine dernière lors d'une réunion fondatrice des présidents et des représentants de chacune des institutions parlementaires des pays de la région. Cette rencontre a également permis d'approuver les principes relatifs à la vision, la mission, l'organisation et au fonctionnement de l'association.
La conférence fondatrice a également mis l'accent sur la Charte de l'APOI et sur un agenda de travail pour l'adoption des statuts définitifs de l'association. Dans un premier temps, le secrétariat général de la COI assurera les fonctions de secrétariat de l'APOI. L'assemblée constituante aura lieu dans le courant du premier trimestre de l'année prochaine. Elle aura alors à adopter la Charte définitive et les statuts de l'association, d'établir un secrétariat, de mettre sur pied des organes, de formaliser la relation avec la COI et d'adopter un plan stratégique.

http://www.lemauricien.com/article/indianoceanie-reactivation-l-assemblee-parlementaire-l-ocean-indien

Lexpress dimanche du 29/11/2015

Parlementons

Elus régionaux. Rencontre ce mardi, à l'Assemblée nationale, d'un groupe de travail de la région – des Comores, de Madagascar et de Maurice – avec la Speaker. Les invités assisteront par la suite aux travaux du Parlement, visitant aussi divers service. Cela se situe dans le cadre d'une visite de trois jours, de parlementaires des majorités et des oppositions de ces îles de l'Indianocéanie, avec pour objectif la relance de l'Association des Parlementaires de l'océan Indien (APOI), une initiative bénéficiant du soutien de la COI. Cette dernière souhaite associer les parlementaires de la région à ses activités diplomatiques en faveur de la paix et la sécurité.

Toutes les îles constituant notre ensemble régional disposent d'institutions démocratiques bien établies. Mais sont-elles toutes adaptées à ces sociétés, à leur histoire, à leur aspirations réelles en matière de représentation ? Quand un pays a du mal à arriver sereinement à l'échéance de ses mandats présidentiels, quand un autre, malgré des années de pluripartisme officiel, n'arrive pas à générer une vie démocratique vive et expressive, il y a peut-être des questions fondamentales à poser. Qui pourra le faire ? Aurons-nous un jour un forum régional au sein duquel des personnes habilitées pourront débattre de nos formes politiques, des atouts comme des défaillances de nos systèmes constitutionnels respectifs.

Puis un jour, comme cela est arrivé en Europe, entre d'anciens belligérents, nous élirons nous aussi, pour siéger à Moroni ou Antsirabe, un Parlement indianocéanien. Cela paraît lointain, fort lointain ? Mais le futur commence toujours aujourd'hui.

Pêche

clicanoo.re
Le Journal de l'île de la Réunion

Pas de pêche à la langouste en cette fin d'année !

publié le 3 décembre 2015



La préfecture a rappelé dans un communiqué ce mercredi après-midi que la pêche aux langoustes est formellement interdite par la direction de la mer Sud Océan Indien, du moins dans les eaux maritimes qui bordent La Réunion, pour la période du 1er décembre au 31 mars inclus. Il s'agit en effet de la période de fécondation et d'incubation des langoustes, dont on peut observer des specimen femelle grainées.

Interdiction donc de pêcher, faire pêcher, saler, acheter, vendre, transporter et employer à un usage quelconque, les langoustes dans les eaux maritimes de La Réunion.

Ceux qui braveront cette interdiction, fixée par les arrêtés préfectoraux n°1742 et n°1743 du 15 juillet 2008 réglementant l'exercice de la pêche maritime de loisir et professionnelle dans les eaux maritimes de La Réunion, mettent une ressource en péril et s'exposent par conséquent à des amendes pouvant aller jusqu'à 22.500 € (cf. article L945-4 du code rural et de la pêche maritime), voire à des poursuites devant les tribunaux.

Il y a quelques semaines encore, **des braconniers avaient été arrêtés par des agents dans la Réserve Marine, avec 30 kgs de langoustes**,

dont des femelles pleines d'oeufs, mettant ainsi en péril la reproduction de l'espèce.

http://www.clicanoo.re/502300-pas-de-peche-a-la-langouste-en-cette-fin-d-annee.html

Smartfish – COI : Objectif atteint pour la filière crabe

Novembre 25, 2015



L'objectif de réduction d'un tiers de la mortalité après-capture du crabe scylla serrata par rapport au taux de 2013 fixé par le Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme SmartFish-COI financé par l'Union Européenne est atteint. Le taux calculé en 2015 s'élève à 17,5% comparé à 32% en 2013.
La réussite de cette initiative a été dévoilée lors d'un atelier tenu les 23 et 24 novembre 2015 à Antananarivo, lors duquel plus de 70 participants issus de la filière du crabe ont présenté et discuté des résultats des actions entreprises ces dernières années pour diminuer les pertes post capture sur l'ensemble de la chaîne de valeur du Crabe des mangroves à Madagascar.
Les participants à cet atelier dont les opérateurs économiques, les administrateurs, les membres de la société civile ainsi que partenaires techniques et financiers (Union européenne, MRHP, FAO) ont unanimement souligné le succès des actions entreprises pour la réduction des pertes après capture.
Des recommandations sont également adoptées pour la poursuite des actions comme celle de prévoir l'extension des activités de sensibilisation et de démonstration à l'échelle nationale et atteindre ainsi le nouvel objectif de faire baisser le taux des pertes après capture à 12, 5% en

2017, de poursuivre la sensibilisation avec la jeune génération des futurs pêcheurs, de mobiliser les ressources nécessaires pour une mise en œuvre optimale des mesures de gestion prévues par la réglementation, d'appuyer scientifiquement la gestion de la période de fermeture de la pêche au crabe en prenant en compte aussi les aspects socio-économiques. Les pertes dans la filière du crabe constituent un important gaspillage des ressources naturelles, alimentaires et financières qui peut facilement être évité grâce à la mise en pratique d'innovations simples et peu coûteuses.

http://matv.mg/smartfish-coi-objectif-atteint-pour-la-filiere-crabe/

Filière crabe : les pertes post-captures réduites à 17% de la production

Par Les Nouvelles sur 25/11/2015

L'atelier national sur la réduction des pertes post-captures dans la chaîne de valeur du crabe de mangrove, et son impact sur le revenu des opérateurs à Madagascar a été clôturé, hier à l'hôtel Panorama à Andrainarivo. Les recommandations issues de cette rencontre de deux jours seront ensuite traduites en projets de loi pour être appliquées sur tout le territoire, a déclaré Ahmad, ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, lors de la cérémonie de fermeture.

« *Les objectifs fixés en matière de réduction des pertes poste-captures des crabes de mangroves ont été atteints pour la saison 2015. Si les pertes après-captures des crabes dans les régions productrices ont atteint les 50% auparavant, celles-ci sont réduites à 17% actuellement* », a affirmé Ahmad. En effet, les enquêtes réalisées par le Programme SmartFish en 2012 et 2013 ont démontré que le taux cumulé de mortalité des crabes (depuis le stockage au village jusqu'à la commercialisation, en passant par le transport vers l'usine ou les marchés locaux) se situe, en moyenne au niveau national, autour de 32%, et peut monter jusqu'à 40-50% en saison de grosses pluies. Bien que les statistiques de pêche ne soient pas complètes on peut estimer les pertes annuelles à 1 300 tonnes, d'une valeur commerciale de 4 500 000 euros.

Réduire à 12%, d'ici 2017

L'objectif à l'horizon 2017 du ministère de la Pêche et des ressources halieutiques est de réduire cette perte à 12% de la production. Le département travaille avec le programme Smartfish et le Fond des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour mener toutes les actions y afférentes. C'est dans cette optique que la FAO a signé avec l'ONG Fanoitra, une lettre d'accord pour sensibiliser et vulgariser les interventions pilotes pour réduire les pertes post-captures des crabes de mangroves.

« *Aucune technique étrangère n'a été mise à contribution pour réduire les pertes post-captures des crabes. Toutes les actions émanent des pêcheurs et collecteurs de crabes, suivies d'une étude menée par l'ONG Fanoitra à Morombe, sur les méthodes de pêche et les techniques de transport des produits. Et cela a été une réussite* », a souligné le ministre Ahmad. « *Nous prévoyons d'appliquer la même méthode dans d'autres filières comme dans la chaîne de valeur de la crevette qui subit actuellement les lourdes conséquences de la pêche sauvage* », a-t-il poursuivi.

Riana R.

http://www.newsmada.com/2015/11/25/filiere-crabe-pertes-post-captures-reduites-a-17-de-production/

NATURAL RESOURCES Communities in Songosongo reported 8,765 blasts within 15 months beginning January 2014, which was an average of 23 blasts a day while communities at Mgao Village reported 2,683 blasts in nine months beginning April 2014

Tanzania sets strategy to end chronic blast fishing

The country has now formed the Multi-Agency Task Team whose mandate is to stamp out blast or dynamite fishing in Tanzania's 800-kilometre long coast

By Lucas Liganga
The Citizen Reporter

Mtwara. The days of people involved in blast fishing, who are wreaking havoc along Tanzania's 800-kilometre coastal line, are numbered, warns head of the Multi-Agency Task Team (Matt) deputy commissioner of Police (DCP) Daniel Nyambabe.

"Our goal is to stamp out blast or dynamite fishing by 2016 and make it history," DCP Nyambabe told The Citizen on Sunday in an interview on the sidelines of a two-day seminar in Mtwara last week to build understanding of the magnitude of blast fishing and find out ways and means of ending it.

Launched in June, this year, Matt aims at finding a lasting solution to escalating cases of environmental and wildlife crime taking place in Tanzania, including blast fishing.

The focus of Matt is to target individuals and networks that run this illegal trade, bring them to justice and seize any assets obtained through their activities.

Matt is led by the police and involves Tanzania Forest Services, the Wildlife Division, Fisheries Division, Tanzania Intelligence and Security Services as well as seeking engagement with the criminal justice system.

Participants in the seminar organised by the National Environment Management Council (Nemc) and supported by WWF Tanzania said the launch of Matt showed there was now political will to fight blast (dynamite) fishing which has been in place for over 10 years.

Matt was launched with financial support from SmartFish project, a regional fisheries programme managed by the Indian Ocean Commission (IOC) and funded by the European Union and co-implemented by the Food and Agriculture Organization (FAO). IOC-SmartFish, which operates in 10 countries throughout the Indian Ocean region, Southern and Eastern Africa, focuses on fisheries governance, management, monitoring control and surveillance, trade, and food security.

"Under the supervision of chief of special operations DCP Nyambabe the operation to end blast fishing is likely to succeed," said some of the participants to the seminar, mostly players in the fisheries industry, including the judiciary, the police, fisheries division, the Attorney General Chambers' Office and local government authorities. Nemc has also conducted such seminars in Bagamoyo District in Coast Region and in Tanga Region.

DCP Nyambabe is credited for his success in the fight against wildlife crime following the recent arrests of people accused of being at the heart of poaching, including the Chinese woman nicknamed the "Queen of Ivory" and Boniface Mariango alias "The Devil".

The National and Transnational Serious Crimes Investigation Unit (NTSCIU), also headed by DCP Nyambabe, is behind the arrest of "The Queen of Ivory" who has since been charged in court with smuggling 706 elephant tusks from Tanzania worth Sh5.4 billion. And the man christened as "The Devil", allegedly Tanzania's most wanted elephant poacher and ivory trafficker believed to be responsible for the killings of thousands of elephants over the past years, was also arrested recently by the NTSCIU.

Speaking during the seminar, DCP Nyambabe said: "The fight against blast fishing is no longer business as usual. We have started dealing with the financiers and suppliers of the dynamite."

"We will be carrying out swift operations based on solid intelligence evidence," said DCP Nyambabe.

The WWF Tanzania country director, Dr Amani Ngusaru, appreciated efforts being taken by the government and other stakeholders in fighting blast fishing.

"There is a new breed of leadership within the government and enforcement forces. We have a lot of hope," said Dr Ngusaru, giving alarming statistics showing how serious the problem is.

Dr Ngusaru, a marine scientist, added: "The fight against blast fishing is now on focus because there is new energy, new effort, new leadership and new commitment."

"Our ocean has begun turning into a battle ground between those involved in dynamite fishing and the defenseless fish," said Dr Ngusaru, quoting statistics showing that 20 blasts were heard in a day at Mgao Village in Mtwara Region and 47 blasts were recorded in a day at Songosongo in Kilwa District in Lindi Region.

He said communities in Songosongo reported 8,765 blasts within 15 months beginning January 2014, which was an average of 23 blasts a day while communities at Mgao Village reported 2,683 blasts in nine months beginning April 2014, an average of 10 blasts in a day.

Dr Ngusaru added that a study done by WWF Tanzania in Dar es Salaam in 2013 using hydrophone reported an average of 19 blasts in a day.

Mtwara Urban district commissioner Fatma Salim Ally thanked Nemc and WWF Tanzania for organising the seminar in the region which she said was notorious for blast fishing.

"There are 19 villages along the coast where blast fishing is the norm of the day," she said, adding that the fishing malpractice was depleting the area of fish, a source of protein to residents in the area and also a source of income.

"Some species of fish are now extinct due to blast fishing. People are now forced to buy Tilapia and Nile Perch from fresh water lakes such as Lake Victoria," she said, adding that the seminar was a wake-up call for the district authorities to deal with the dynamiters.

Ministry of Livestock and Fisheries Development assistant director Ruruka Magelia said blast fishing was causing great harm to marine environment.

"Prawns have disappeared in some areas. Coral reefs have been destroyed and tourists who come for snorkelling are scared," said Mngwila, giving as an example that a tourist was blasted to death in the Philippines recently scaring away tourists. "We have to fight blast fishing which is planned by wealthy people with powerful syndicates with full force, otherwise we will have no fish left in 10 years to come," he said.

Nemc director general Bonaventure Baya said it was a shame to the nation that Tanzania was still struggling to fight blast fishing 50 years on since the malpractice surfaced in the country.

"It is high time we eliminated this problem and relegate it into history books," argued Baya, calling for collective efforts in finding a lasting solution to the problem.

Dr Christopher Muhando, a senior researcher with the Institute of Marine Sciences based in Zanzibar, and Rose Salema Mtui, Nemc's head of Environmental Research Coordination, said destructive fishing practices damaged coral reefs, which were breeding grounds for fish.

They said coral reefs were highly adapted to live and grow slowly and when damaged they took centuries to recover and in some incidents they never recovered at all.

Dr Muhando and Mtui said reefs provided many useful goods and services, adding that coastal livelihoods were highly dependent on coral reefs.

They said blast fishing demolished the coral framework, reduced the complex three-dimensional topography to rubbles, thus, denying living habitats for millions of reef organisms and disrupting provision of all services and goods.

The two scientists said coral reef destruction was associated with low fish productivity and rampant poverty and they called for the protection of coral reefs for the prosperity of the nation.

Hasnun Lilwala and Sharifa Temela, fisheries officers from Lindi Region, expressed worries that after exhausting fish from the sea, the dynamiters could turn to using the explosives in breaking into people's houses to steal.

"Dynamite is very powerful. They could be used to break into people's homes at night after exhausting their illegal fishing business," they told the seminar.

Lilwala blamed police and magistrates for what he described as "letting dynamiters scot-free after we arrest them with vivid evidence". "The police and some magistrates are letting us down when it comes to fighting against blast fishing," said Lilwala, alleging that some of those in the justice-dispensing arm were on the payroll of wealthy dynamiters.

For his part, Director of Public Prosecutions (DPP) Biswalo Mganga, said in fighting dynamite fishing stakeholders should avoid blame game and confrontations instead they should create an atmosphere of cooperation.

"I think the focus should be to review fisheries laws and other legislations relevant to the fisheries industry with a view to amending them," said Mganga, quoting former US President John Kennedy as saying. "The time to repair your roof is when the sun is shining."

High Court deputy registrar Projestus Kahyoza said a research that explored how effectively magistrate courts deal with cases involving dynamite fishing found out that magistrates' knowledge about dynamite fishing was limited.

He said the research recommended that magistrates and other stakeholders should be trained on principles of sentencing and other principles obtaining in dynamite fishing laws.

"These training should go hand in hand with the general public's awareness campaign on environmental and economic impacts of dynamite fishing," said Mr Kahyoza in his presentation entitled: "Prosecution, Judgment and Sentencing of Dynamite Fishing Offenders: The Law and the Practice".

Winfred Tlaale, a retired assistant director of fisheries and executive director of Tanzania Fisheries and Aquatic Environment Organisation (Tafeo), said the Fisheries Act 2003 should be reviewed and toughened for the war on dynamite fishing to succeed.

Tlaale said one of the reasons advanced for dynamite fishing continuing unabated was thought to be ineffective investigation and prosecution of dynamite fishing cases resulting in a relatively low level of significant penalties being meted out.

Dynamite fishing has been illegal in Tanzania since the former Fisheries Act of 1970. However, it has been a longstanding problem causing widespread damage to shallow water marine habitats and fisheries productivity over a marine water body area of about 64,000 square kilometres and along the Mainland coast line.

In the course of deliberations, it was revealed that some of the former players in the illegal undertaking have assisted fisheries managers in convincing others to give up blast fishing, but facts on the ground showed that injuries and warnings have not succeeded in deterring the use of dynamite for fishing.

Dynamite fishing is not only a threat to the marine resources as participants heard but such method that uses explosives can be life threatening to mankind.

Accidents when using dynamite have been reported to cause physical disabilities while locally made fertilizers and diesel/petrol blasts used for fishing purposes represent a major security threat among societies.

Also the same explosives used for blast fishing could be applied in social conflicts or during political chaos, the participants observed adding that if not prevented at early stages, locally made blasts could be developed further and used to intimidate the society



Some participants in a group discussion during a seminar on building understanding of the magnitude of blast fishing and finding out ways and means of ending it held in Mtwara region last week. PHOTO | LUCAS LIGANGA



Some participants listen to presentations during a seminar on building understanding of the magnitude of blast fishing and finding out ways and means of ending it held in Mtwara Region last week. PHOTO | LUCAS LIGANGA

8,765
The number of blasts reported in Songosongo in Kilwa district, Lindi region, within 15 months beginning January 2014, which was an average of 23 blasts a day.

MORE INFO: MATT

Launched in June, this year, the Multi-Agency Task Team (Matt) aims at finding a lasting and effective solution to escalating cases of environmental and wildlife crime taking place in Tanzania, including blast fishing. The focus of Matt is to target the individuals and networks that control this illegal trade, bring them to justice and seize any assets obtained through their crimes.



Dynamite fishing. PHOTO | FILE

Role of SmartFish project in fishery

SmartFish is a regional fisheries programme managed by the Indian Ocean Commission (IOC), funded by the European Union and co-implemented by the Food and Agriculture Organization (FAO). IOC-SmartFish, which operates in 20 countries throughout the Indian Ocean Region, Southern and Eastern Africa, focuses on fisheries governance, management, monitoring control and surveillance, trade, and food security.

About the programme

The programme is implemented by the IOC in collaboration with the Common Market for East and Southern Africa (Comesa), the East Africa Community (EAC) and the Inter-Governmental Authority on Development (IGAD). Other regional institutions involved include the Southern African Development Community (SADC) and regional fisheries management organizations such as the Indian Ocean Tuna Commission (IOTC), the Southwest Indian Ocean Fisheries Commission (SWIOFC), the Lake Victoria Fisheries Organization (LVFO), and the Lake Tanganyika Authority (LTA).

Background

Fisheries are one of the most significant renewable resources that Eastern-Southern Africa and Indian Ocean Region (ESA-IO) countries have for food security, livelihoods and economic growth based on sustainable resources management plans and there is significant potential for value-added productions. As populations in these countries continue to grow, the future benefits that these resources can provide will require balancing the increasing demands on fisheries, with the capacity of oceanic, coastal and freshwater fish stocks to sustain those harvests.

The SmartFish Programme aims at contributing to an increased level of social, economic and environmental development and deeper regional integration in the ESA-IO through improved capacities for the sustainable exploitation of fisheries resources.

Beneficiary countries

The programme's beneficiary countries include Burundi, Comoros, Djibouti, Democratic Republic of Congo, Eritrea, Ethiopia, Kenya, Madagascar, Malawi, Mauritius, Rwanda, Seychelles, Somalia, South Sudan, Sudan, Swaziland, Tanzania, Uganda, Zambia and Zimbabwe.

Though they don't benefit from 10th EDF ESA-IO funds, Mozambique and South Africa are involved as members of SADC and through the Inter-Regional Coordination Committee (IRCC) framework. Réunion Island is also participating as a member of the IOC, although not as a financial beneficiary. *(Source: Agencies)*

The National Newspaper
DAILY NEWS

Expert calls for qualitative local fish export process

28 November 2015 ASHERY MKAMA

LOCAL fishery industry has called for modern technology to add value to exported products like sardines.

Speaking in Dar es Salaam, a fisherman from Bukoba Rural District who has employed over 400 people, Mr Jackson Matondane, said all stakeholders in fishing industry should meet export quality conditions.

He was speaking at a special award ceremony known as 'Fish 4 Trade Awards' that recognises innovation in fisheries industry organised by European Union and graced by the Permanent Secretary (PS) in the Ministry of Livestock and Fisheries, Dr Yohana Budeba.

At least 20 small-scale fishermen from Mwanza, Mara, Coast and Kagera attended the event. The ceremony was held to recognise those who have been innovative and inspired others in the fisheries sector to increase opportunities for trade in fish and its products.

"Our programme focused on better handling of fish for improved hygiene and quality, which leads to better prices and market options," said Trade Key Expert from the Indian Ocean Commission (IOC), Chris Short.

Short said the overall objective of the programme is to enhance the performance of value chains so that various stakeholders make gains that ultimately mean better business and increased revenue and profits.

The IOC SmartFish programme provides small pilot level support at key stages of selected value chains in the region. There have been various successes throughout the SmartFish beneficiary countries as a result of this sort of support. These include Tanzania, Burundi, Uganda, Madagascar and Zambia.

http://www.dailynews.co.tz/index.php/home-news/44591-expert-calls-for-qualitative-local-fish-export-process

Seychelles NATION

Students learn why sharks are important in the marine ecosystem

02-December-2015



Two educational workshops were hosted recently for different groups of children from the French school based on one key marine fish, the shark.

The activities were organised on November 16 and 17 by the Green Islands Foundation (GIF) together with the Fishermen and Boat Owners Association (FBOA) and the Natural History Museum (NHM).

A group of 16 primary students and 23 secondary students were hosted on the first and second day respectively.

The students got the chance to visit the shark collection currently on exhibition at the NHM and learn about the differences between shark species.

The shark collection contains 17 species of sharks commonly caught by Seychellois artisanal fishermen, and is the largest exhibit of preserved sharks in the Indian Ocean open to public viewing. It was set up by GIF in August 2015 and it aims to raise awareness about the ecology and importance of sharks in the marine ecosystem. With the sharks on display, it is easier to learn the key characteristics used to identify different shark species.

GIF also created a series of educational posters, developed in collaboration with the Save Our Seas foundation, Wildlife Clubs of Seychelles and the Ministry of Education. Using these posters, staff from GIF, FBOA and NHM explained how sharks, a top predator in the ocean, keeps the ecosystem in balance and the ocean healthy, but also the main threaths they face such as finning, overfishing and human development.

The primary group also learned step by step how to draw sharks by professional artist, Peter Lalande.

With the 'Sustainable fishing game' they learned that regulating shark catch maintains a viable shark population in the ocean and at the same time allows shark fishing to continue for many years.
The secondary students on the other hand were put to a challenge. Using the information they gathered about sharks they were asked to create a display to educate the public and raise awareness on this species. The students had many brilliant ideas and got really creative creating posters and 3D displays depicting fun facts about sharks, the misconception surrounding these fish, but also their alarming plight.

At the end of the session all students received shark related gifts for their involvement.

"The kids really enjoyed themselves and I believe that they have grasped the main message we were sending out which is that we need sharks in our oceans! The display competition was beyond my expectation and they will be showcased in our exhibition next year," says Jennifer William from NHM.

This workshop is part of the 'Shark fin soup' project which aims to raise awareness on the importance of sharks in Seychelles through several outreach campaigns and the creation of a children's comic book by local artist Peter Lalande.

This project is funded by the European Union and co-implemented by the Food and Agriculture Organisation of the United Nations through the Indian Ocean Commission (IOC) - SmartFish Programme. It is being implemented by FBOA in collaboration with the Seychelles Fishing Authority (SFA) and GIF.

According to Virginie Lagarde from FBOA "the workshop was really great; we succeeded in finding a balance between fun and learning. We even succeeded to make small ones understand the notion of sustainable fishing and they all understand the importance of sharks. A success for us".

Jennifer Appoo from GIF says that "over the past year, GIF has been sensitising the public on sharks and we are happy that we are able to continue this work as part of this project. We hope that the message goes further and more people are made aware of the crucial role sharks play in our oceans".




http://www.nation.sc/article.html?id=247714

Energie Renouvelable

AFRICA INTELLIGENCE

PwC South Africa sauve le contrat de Proman auprès de la COI

04/12/2015

La société luxembourgeoise associée de PwC South Africa et qui assure l'assistance technique d'un programme de la COI sur les énergies renouvelables va devoir changer son équipe.

http://www.africaintelligence.fr/LOI/affaires-reseaux/2015/12/04/pwc-south-africa-sauve-le-contrat-de-proman-aupres-de-la-coi,108115594-ART